

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	44

N° 125/2018

OBJET : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 99/2018 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2018 - Détermination des montants à reverser aux communes de la CCBA au titre de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire pour l'exercice 2018

L'an deux mille dix-huit et le 03 mai à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 26 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Pascal TATIBOUET, Patrick CASTRO, Gilles COMBES, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Floréal MUNOZ, Serge DEJEAN, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, René MARCHAND, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mme Cathy HOAREAU donne procuration à Mme Monique DUPRAT, Mr Philippe FOURMENTIN donne procuration à Mme Nadine BARRE, Mme Monique COURBIERES donne procuration à Mr Jean-Louis REMY, Mme Jean-Claude ROUANE donne procuration à Mr Floréal MUNOZ, Mme Hélène JOACHIM donne procuration à Mr Serge DEJEAN, Mme Nathalie LAVAIL MAZZOLO donne procuration à Mr René MARCHAND, Mr Bernard TISSEIRE donne procuration à Mr Serge DEMANGE.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Pascal BAYONI, Madame Pierrette HENDRICK, Monsieur Sébastien VINCINI.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur René AZEMA a été nommé secrétaire de séance.

Attribution de compensation 2018

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que suite aux différentes compétences transférées à l'EPCI, le montant des attributions de compensation reversée aux communs membres a été modifié en accord avec les différents rapports de la CLECT approuvés par le conseil communautaire.

Il est proposé aux membres de l'assemblée un récapitulatif du montant des attributions de compensation à reverser aux communes pour l'exercice 2018 :

Communes	Attribution de compensation
Auragne	-1 993,13 €
Auribail	19 515,00 €
Auterive	795 173,48 €
Beaumont sur lèze	-65 759,84 €
Caujac	-9 357,27 €
Cintegabelle	146 270,46 €
Esperce	-3 094,94 €
Gaillac Toulza	50 177,47 €
Grazac	23 387,19 €
Grépiac	20 950,59 €
Labruyère Dorsa	-3 053,75 €
Lagardelle	-3 494,75 €
Lagrace Dieu	-6 420,63 €
Marliac	2 007,22 €
Mauressac	9 976,85 €
Miremont	-209,51 €
Puydaniel	6 395,21 €
Venerque	103 526,32 €
Vernet	-17 490,43 €
Total	1 066 505,54 €

Dotation de solidarité communautaire 2018

Monsieur le Président rappelle que jusqu'en 2017, année de transition suite à la fusion, un montant de DSC était reversé aux communes membres de la CCVA. Afin de respecter les dispositions réglementaires, à partir de 2018, la DSC doit être reversée à l'ensemble des communes membres de la CCBA en application d'un indice synthétique. Le montant de l'enveloppe est maintenu à 834 200€ par application d'un système de garantie.

Les communes membres de la CCVA perdraient de la DSC en raison de l'élargissement des bénéficiaires et surtout des changements de critères.

Afin de limiter cette perte, ces communes bénéficient en 2018 de 90% du montant perçu en 2016.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de fixer le montant de la DSC à verser aux communes pour l'exercice 2018 de la manière suivante :

Communes	DSC
Auragne	22 918
Auribail	3 013
Auterive	328 008
Beaumont sur lèze	16 784
Caujac	26 207
Cintegabelle	110 242
Esperce	20 707
Gaillac Toulza	43 908
Grazac	25 009
Grépiac	36 446
Labruyère Dorsa	15 329
Lagardelle	23 025
Lagrace Dieu	20 316
Marliac	4 872
Mauressac	20 504
Miremont	54 943
Puydaniel	21 372
Venerque	20 864
Vernet	19 734
Total	834 200

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire, au titre de l'année 2018, à l'unanimité :

DECIDE de voter le montant des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-avant

DECIDE de voter le montant de la Dotation de solidarité Communautaire à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-avant

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS